



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sécurité des produits

Question écrite n° 73388

Texte de la question

M. André Aschieri appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur la multiplication des accidents occasionnées par la chute de siège pour enfants. Il apparaît que ces sièges destinés à être adaptés à des vélos ne possèdent pas d'attaches de fixation solides. Aussi il souhaite savoir si son ministère a déjà été alerté sur cette question par les associations de consommateurs et s'il entend renforcer les critères de sécurité de ces produits.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73388

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement, transports, logement et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 février 2002, page 1044